Réf. Farde e-Assemblées : 2682268

N° OJ : **5**

Projet d'Arrêté - Conseil du 17/11/2025

**Objet :** Subside à l'asbl Brussels Major Events.- Montant : 60.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2025;

Considérant que l'asbl Brussels Major Events demande un subside de 60.000,00 EUR pour couvrir les frais de fonctionnement;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article unique : Un subside de 60.000,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl Brussels Major Events à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2025.

Annexes :